

des preuves de violations extrêmes, flagrantes et massives des droits de la personne directement imputables à l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques. En commentant les divers rapports dont est saisie la communauté internationale, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies a fait observer ceci :

Les rapports [...] reflètent le microcosme d'une nation massacrée et mutilée. Plus d'un million de morts. Un nombre égal ou supérieur de personnes qui porteront à jamais les cicatrices de la lutte. Un à deux millions de personnes déracinées, dévastées et sans foyer dans leur propre pays. Quatre à cinq millions (sur une population totale de seize millions) de malheureux réfugiés au Pakistan et en Iran. (Discours prononcé le 12 novembre 1985 à l'Assemblée générale des Nations Unies.)

Poussés par une brutale ambition géopolitique, l'Union soviétique et le régime fantoche qu'elle a installé à Kaboul procèdent à la destruction massive d'un peuple. L'Union soviétique a envoyé plus de 100 000 soldats en Afghanistan afin, dans l'immédiat, de procéder à une violente répression et, à long terme, de réduire l'Afghanistan à l'état de colonie soviétique. Or, comme d'autres dans l'histoire du colonialisme, cette puissance impérialiste a sous-estimé le nationalisme et l'esprit d'indépendance de la population locale. Malgré de terribles massacres, le peuple afghan ne s'est pas laissé dominer. Il continue à se battre.

Dans les circonstances, que peut faire la communauté internationale? Il est impossible d'en appeler à l'opinion publique soviétique parce que les médias d'URSS ne parlent pas de la situation en Afghanistan et que les gens qui voudraient contester la politique soviétique n'ont aucun moyen de faire connaître leur opposition à l'intérieur du pays. Le seul moyen de pression réside dans l'effet que l'opinion publique internationale peut avoir sur l'URSS. Il est essentiel que les médias du monde entier et les organisations internationales gardent l'Afghanistan dans leurs feux. Des réunions ont eu lieu à Genève entre des représentants de l'Union soviétique et des officiels des Nations Unies, ainsi qu'entre les ministres des Affaires étrangères du Pakistan et de l'Afghanistan. Le comité demande instamment aux Nations Unies de continuer à essayer d'obtenir un règlement négocié reposant d'abord et avant tout sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Il faudra peut-être des années pour y arriver, mais nous sommes persuadés que les Soviétiques accepteront l'inévitabilité de ce dénouement. Dans l'intervalle, la population continue à souffrir. Le comité recommande que le Canada continue de considérer la prestation d'une aide humanitaire et médicale aux réfugiés afghans au Pakistan comme une priorité et qu'il appuie fortement les initiatives de la Croix-Rouge internationale et celles du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en particulier. Par ailleurs, dans ses relations bilatérales avec l'Union soviétique, le Canada doit, chaque fois que l'occasion se présente, soulever la question de l'Afghanistan et bien faire savoir que l'occupation et la destruction de ce pays constituent un obstacle sérieux à une amélioration des relations. À cet égard, nous recommandons aux représentants du Canada aux Nations Unies (à New York, à Genève ou ailleurs) de continuer de s'exprimer de façon très franche et très directe.

L'Afrique du Sud

Chaque cas de violation des droits de la personne est unique. En Afghanistan, les violations massives résultent de l'occupation d'un pays par des forces étrangères. En Afrique du Sud, le problème est engendré par un racisme institutionnalisé qui se reflète dans tous les aspects (personnel, social, politique et économique) de la vie. Les Blancs